



## Réformes Blanquer : des syndicats appellent les parents d'élèves à une nouvelle journée "écoles mortes" ce jeudi

EDUCATION - Une semaine après la grève du 4 avril contre la loi "pour une école de la confiance" suivie par 15% d'entre eux selon le ministère de l'Éducation, 25% selon le premier syndicat du primaire, plusieurs organisations syndicales enseignantes d'Ile de France invitent les parents d'élèves à une journée "établissements déserts".

Elles veulent en faire, de la maternelle au lycée, une journée des "écoles et établissements déserts". Plusieurs organisations syndicales enseignantes d'Île-de-France invitent les parents d'élèves à ne pas envoyer leurs enfants à l'école ce jeudi contre la loi "pour une école de la confiance", qui concerne essentiellement le primaire.

"Il s'agit, pour les parents, de s'emparer de ce mouvement pour faire entendre leur voix sur cette loi", ajoute dans un communiqué la Fédération Syndicale Unitaire Ile de France qui regroupe différents syndicats (FSU, CGT, UNSA, SGEN-CFDT, CNT, SNALC), précisant que "bien sûr, les enfants qui se présenteraient à l'école seront accueillis".

Dès 9h, un rassemblement devant le rectorat de Paris est également prévu ce jeudi. L'assemblée générale de grève se tiendra quant à elle à 15h, à la Bourse du travail. "Les autres départements d'Ile de France s'organiseront sur les journées du jeudi 11 et du vendredi 12 avril", est-il encore précisé dans cet appel intersyndical à la mobilisation.

15% des instits en grève jeudi dernier

Pour rappel, jeudi 4 avril, quelque 5800 enseignants, notamment d'écoles maternelles et élémentaires, ont défilé à Paris selon la police, 1500 à Angers, 500 à Clermont-Ferrand, 400 à Montpellier, 300 à Lyon, 200 à Toulon etc. C'est dans le primaire aussi que l'appel à la grève, lancé par plusieurs syndicats, avait été le plus suivi.

Selon le ministère de l'Éducation, 15% des instits n'ont pas fait classe ce jour-là, 25% selon le premier syndicat du primaire, le SNUipp-FSU.

Plusieurs points du projet de loi Blanquer suscitent l'inquiétude de la communauté éducative. Cette nouvelle organisation fait notamment craindre la disparition des directeurs d'école, puisque le texte indique que le chef d'établissement "exerce simultanément les compétences attribuées au directeur d'école", assisté d'adjoints "dont un au moins est chargé" du premier degré.

Les syndicats et enseignants y voient la mise sous tutelle des écoles, sous l'autorité du principal de collège, et la disparition des directeurs d'école, lien entre les familles, les élus et l'école.

Des "tracts syndicaux" dans les carnets de liaison des écoliers ?

Ce mardi, Olga Givernet, députée LaREM de l'Ain, s'est émue de la présence de tracts hostiles au projet de réforme de l'Éducation nationale découvert dans les cahiers de liaison de plusieurs élèves, dont ses filles. "Nous comptons sur votre soutien. Parents d'élèves et enseignants, nous devons ensemble défendre une école publique de qualité, pour la réussite des élèves. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger et comprendre les conséquences de cette loi", expliquait-t-elle dans un communiqué repéré par RTL .

Dans les faits, le papier intercalé sous forme de feuille volante, dépourvu de logo et de signature, dans les carnets de liaison a pour but d'expliquer aux familles pourquoi les enseignants font grève. Mais la députée évoque des revendications claires contre la loi Blanquer et un appel à soutenir le mouvement. Or, selon le code de l'Éducation qui impose un "devoir de neutralité", il est interdit de faire parvenir des informations d'opinions politiques par les élèves.